

**4-Aminophénol**
**SP-T-N-(ORG.)**
**Attention**

**SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**Ref. n°** : 105 257  
**Nom commercial** : 4-Aminophénol  
**Identification de la société** : JEULIN  
 T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99  
 468, Rue Jacques Monod - CS 21900  
 27019 EVREUX CEDEX - France  
 e-mail : support@jeulin.fr  
**N° de téléphone en cas d'urgence** : 01 45 42 59 59  
**Usage** : Usage laboratoire

**SECTION 2 Identification des dangers**
**Classification de la substance ou du mélange**

**Classe de danger et code de catégorie** :  
**Règlement CE 1272/2008 (CLP)**

- **Dangers pour la santé** : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)  
 Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)  
 Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 2 - Attention (CLP : Muta. 2)
- **Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Acute 1)  
 Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Chronic 1)

**Classification CE 67/548 ou CE 1999/45** : Muta. Cat. 3; R68  
 Xn; R20/22  
 N; R50-53

**Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP)** :

- **Pictogramme(s) de danger**



- **Mention d'avertissement** : Attention
- **Mention de danger** : H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
 H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
 H332 : Nocif par inhalation.  
 H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
  - **Généraux** : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
  - **Prévention** : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
  - **Intervention** : P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

**Étiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45** :

**4-Aminophénol**
**SP-T-N-(ORG.)**
**SECTION 2 Identification des dangers (suite)**

Symbole(s)



Phrase(s) R

- : Nocif.  
Dangereux pour l'environnement.
- : R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.  
R68 : Possibilité d'effets irréversibles.  
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

- : S2 : Conserver hors de portée des enfants.  
S22 : Ne pas respirer les poussières.  
S29/56 : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
S53 : Eviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

**SECTION 3 Composition/informations sur les composants**

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

**Substance / Préparation**

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
4-Aminophénol	: 100 env. %	123-30-8	204-616-2	612-128-00-X	----	Muta. Cat. 3; R68 Xn; R20/22 N; R50-53 ----- Acute Tox. 4 (H332) Acute Tox. 4 (H302) Muta. 2 (H341) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)
Autres informations						

**SECTION 4. Premiers secours**

- Inhalation : En cas de malaise consulter un médecin.  
Faire respirer de l'air frais.  
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.  
Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.  
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.  
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : **En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).**  
: **Consulter immédiatement un médecin.**

**SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

Moyens d'extinction

- Adéquats

- : Eau.  
Dioxyde de carbone.  
Poudre.  
Mousse.

Risques particuliers

- : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.  
Combustible.  
Danger d'explosion des poussières.  
La décomposition thermique génère :  
Oxydes d'azote.  
Monoxyde de carbone.

**4-Aminophénol****SP-T-N-(ORG.)****SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)**

- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

**SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage** : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate. Rincer/diluer le résidu à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**SECTION 7. Manipulation et stockage**

- Général** : **Limitier l'accès au personnel autorisé.**
- Précautions lors du manieement et de l'entreposage** : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié. Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes. Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les poussières.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle. Conserver à l'abri des sources d'ignition. Eviter le contact avec l'humidité. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres** : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a un risque d'exposition. Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières. Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

**SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**

- Nom chimique** : 4-Aminophénol ; Paraaminophénol ; Hydroxy-4-aniline ; Amino-4-hydroxy-1-benzène ; Para-hydroxyaniline ; 4-Hydroxyaniline ; Amino-4-phénol.
- Etat physique** : Solide.
- Couleur** : Crème.
- Odeur** : Phénolée.
- pH** : Aucune donnée disponible.
- Poids moléculaire** : 109.13
- Point de fusion [°C]** : 186-190
- T° d'ébullition initiale [°C]** : 284 (décomposition).
- Densité** : Aucune donnée disponible.

**4-Aminophénol****SP-T-N-(ORG.)****SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)**

Pression de vapeur [hPa]	: (110°C) : 0.4
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : 16 g/L
Point d'éclair [°C]	: 195
Temp. d'autoinflammation [°C]	: > 250
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Aucune donnée disponible.

**SECTION 10. Stabilité et réactivité**

Conditions à éviter	: Sensible à la lumière (changement de couleur possible). Sensible à l'air. (changement de couleur possible). Sensible à l'humidité. Chaleur.
Matières à éviter	: Oxydants forts. Agents réducteurs.
Produits de décomposition dangereux	: Oxydes d'azote. Monoxyde de carbone.
Polymerisation dangereuse	: Ne se produira pas.

**SECTION 11. Informations toxicologiques**

<b>Toxicité aiguë</b>	
- Inhalation	: Nocif par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires.
- Cutanée	: Peut être nocif en cas d'absorption cutanée. Irritant pour la peau.
- Oculaire	: Irritant pour les yeux.
- Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion.
- Autre	: L'exposition peut causer des troubles cardio-vasculaires. Chute de tension. Le produit ou ses émissions peuvent induire des altérations sanguines et/ou aggraver des affections sanguines préexistantes. La surexposition à ce produit peut provoquer une méthémoglobinémie. Cyanose. Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux. Peut causer un choc circulatoire, des difficultés respiratoires et des convulsions. Organe(s) cible(s) : Système nerveux central. Foie. Reins Sang. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 375
Irritation de la peau (lapin)	: Légèrement irritant.
Irritation des yeux (lapin)	: Modérément irritant pour les yeux.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
<b>Toxicité chronique</b>	
- Autre	: Des effets chroniques potentiels pour la santé sont à considérer.
Sensibilisation	: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau. L'exposition peut provoquer une réaction allergique.
Effets mutagènes	: Effet mutagène possible chez l'homme. Cette suspicion se base sur une dégradation démontrée du matériel génétique chez l'homme ou l'animal. Un complément de recherche est nécessaire. Mutagène catégorie : 2 (Règlement (CE) n°1272/2008)



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 0

Date : 23 / 5 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

## 4-Aminophénol

**SP-T-N-(ORG.)**

### SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)

**Autres informations toxicologiques** : A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

### SECTION 12. Informations écologiques

**Information relative aux effets écologiques** : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
Eviter le rejet dans l'environnement.  
Toxicité pour les bactéries : Escherichia Coli CE5 : 8-10 mg/mL.  
Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50: 0.24 mg/L/48h.  
Toxicité pour les poissons : Onchorhynchus mykiss CL50 : 1.2 mg/L/96h  
Toxicité pour les algues : Sc. quadricauda CI5 : 6 mg/L.

**Persistence et dégradabilité** : Aucune donnée disponible.

**Potentiel de bio-accumulation** : Log P(o/w) < 1: Bioaccumulation pas à prévoir.

**Informations sur l'élimination** : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Biodégradation [%]** : Aucune donnée disponible.

### SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

**Elimination des déchets** : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.  
Ne pas réutiliser les containers vides.  
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

**Procédures d'élimination des déchets** : **Ne pas jeter les résidus à l'égout.**  
Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

### SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name : UN2512 AMINOPHÉNOLS (O-, M-, P-), 6.1, III, (E)  
- No ONU : 2512  
- I.D. n° : 60

#### Transport terrestre

- ADR/RID : Group : III  
Class : 6.1

#### Transport par mer

- Code IMO-IMDG : UN 2512 Aminophénols  
- Classe : 6.1  
- Groupe d'emballage : III

#### Transport aérien

- ICAO/IATA : UN 2512 Aminophenols  
- IATA - Classe ou division : 6.1  
Groupe d'emballage IATA : III

**JEULIN**T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France  
e-mail : support@jeulin.fr**N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59**

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 6

Révision nr : 0

Date : 23 / 5 / 2013

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

**4-Aminophénol****SP-T-N-(ORG.)****SECTION 15. Informations réglementaires**

Autres : Aucun(e).

**SECTION 16. Autres informations****Autres données**

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**

# JEULIN

## Règlement CE 1907/2006